

# UN Puits GALLO-ROMAIN COMBLÉ AU III<sup>e</sup> SIÈCLE A LIMOGES

par Liliane BERLAND et Guy LINTZ

En examinant, sur les indications que nous avait données Maître Couraud, un terrain de sport en cours de construction, situé au n° 3 de la rue des Sœurs-de-la-Rivière<sup>1</sup>, il s'est révélé qu'un talus, résultat de l'enlèvement des terres modernes du terrain, laissait apparaître à l'ouest un remblai constitué par une couche de mortier dans laquelle furent trouvés quelques tessons et des enduits peints sans qu'on ne puisse déceler la présence de mur ou de sol. Poursuivant notre examen des lieux, nous avons découvert une zone circulaire craquelée par la sécheresse. Sous cette mince couche de terre fut mise au jour une construction en briques qui nous fit aussitôt songer à la margelle d'un puits que la pelleteuse avait rencontré lors de son passage. Un deuxième puits fut découvert le même jour, à 8,25 m à l'ouest du premier, au bord du talus. Devant la menace de reprise des travaux de nivellement, une autorisation de fouille de sauvetage fut demandée. Notre travail a commencé le 25 mars et s'est achevé le 1<sup>er</sup> mai 1972<sup>2</sup>.

## DESCRIPTION (*planche n° 1*)

Ce qu'il reste de la margelle, dont le diamètre est de 1,04 m dans l'axe nord-sud et de 0,96 m dans l'axe est-ouest, est constitué de rangées de fragments de tegulae dont le rebord est dirigé vers l'intérieur et le haut du puits ; ces tegulae sont maçonnées par un béton rose poudreux. L'épaisseur de la margelle est de 0,20 m. Elle est séparée du sol proprement dit par de petits galets placés contre son parement extérieur. Sa hauteur conservée n'excède pas 0,38 m au sud avec un minimum de 0,20 m à l'est. Certaines briques des rangées inférieures ont dû s'effondrer.

Au-dessous de la margelle, le puits est creusé directement dans le sol. Considérant la nature des parois, trois zones successives ont été déterminées :

— Jusqu'à 1,50 m, la paroi est constituée par de la terre argileuse. A 0,57 m du haut du puits, sur 0,28 m de large et 0,38 m de haut, au nord, se trouvent quatre rangs de briques ; elles étaient enfoncées de 0,18 m dans la paroi argileuse. Leur démolition n'a pas livré l'explication de ce travail : sans doute s'agit-il d'un petit effondrement de la paroi que l'on a

---

1. Section HS, parcelle n° 135 b du plan cadastral, appartenant à l'école Jeanne d'Arc.

2. Ont participé à la fouille des membres de la S.A.H.L. et de l'équipe limousine du G.A.A. du T.C.F, en particulier J.P. Loustaud et Ph. Lavergne.

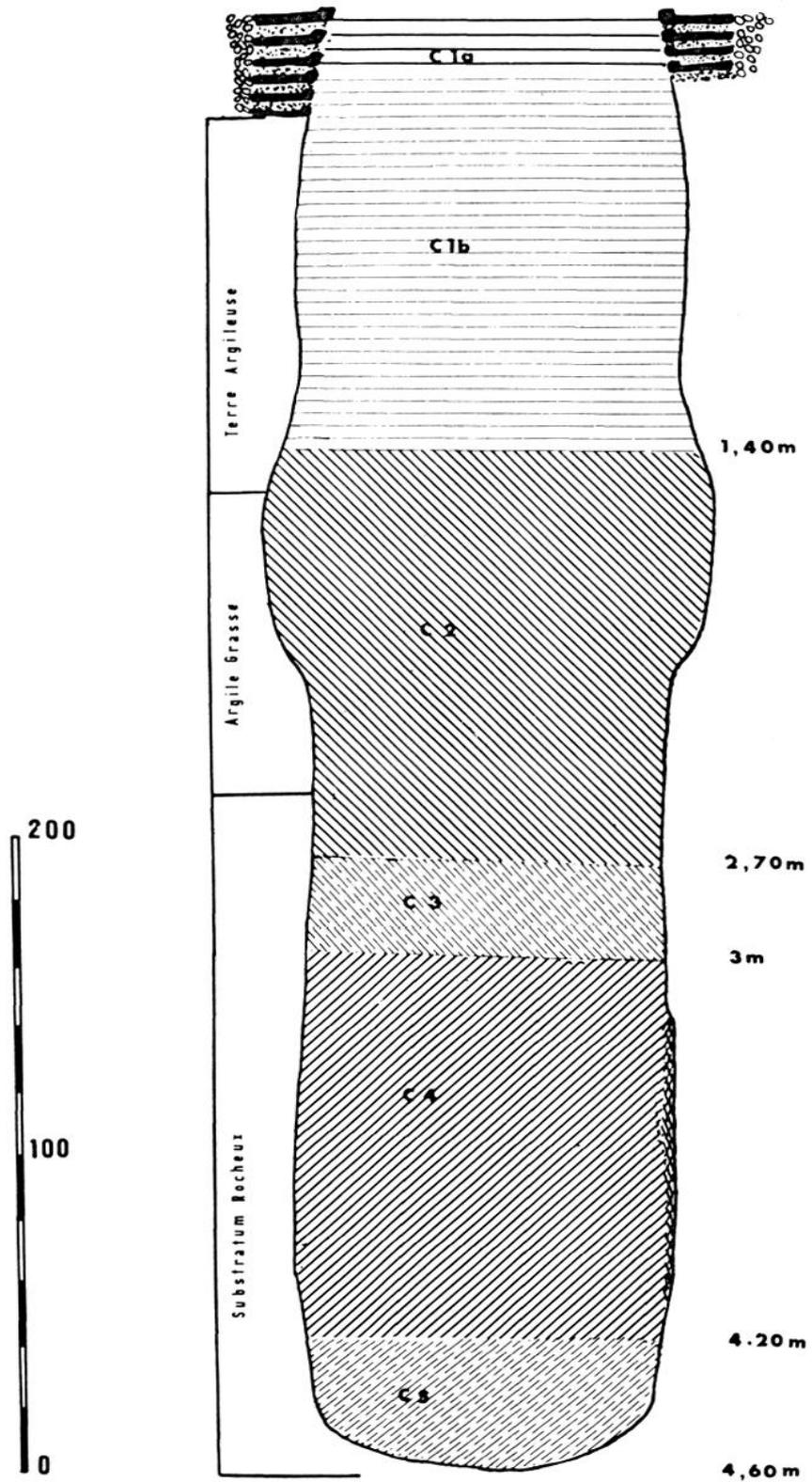


PLANCHE N° 1  
Le puits. Coupe schématique Est-Ouest.

bouché en le maçonnant avec des briques. Aux environs de 1,30 m, le puits s'élargit pour former une sorte de poche circulaire qui paraît provenir d'effondrements, car, dans cette zone, le remblai est également argileux.

— De 1,50 m à 2,45 m, l'argile des parois est beaucoup plus grasse.

— De 2,45 m à 4,60 m, on rencontre le substratum rocheux qui forme dans le fonds du puits une belle cuvette régulière où nous n'avons pas trouvé d'eau. Une grande faille, à l'est, prend naissance à 0,40 m du fond ; elle est large de 0,74 m à la base et 0,55 m au sommet ; légèrement voûtée, elle est haute de 0,70 m. La roche, d'aspect différent de celle de la paroi par sa nature et sa solidité, comporte une série de fissures orientées dans le même sens ; elle est en léger retrait, d'environ 0,05 m par rapport à l'aplomb de la paroi.

### LE REMPLISSAGE

Nous avons pu déterminer cinq couches dans le comblement du puits ; elles se répartissent comme suit :

— *Couche 1, jusqu'à 1,40 m :*

Elle se subdivise en 1 a et 1 b. La couche 1 a est constituée sur 0,20 m par une terre noire très tassée, avec quelques petits galets en surface. A 0,18 m a été trouvé un tesson de céramique sigillée. La couche 1 b a livré de menus tessons, des fragments de tegulae et d'imbrices ainsi que des traces d'enduits peints et de mortier décomposé. Parmi les pierres se trouvaient quelques éléments de petit appareil. Trois monnaies ont été découvertes dans cette couche.

— *Couche 2, de 1,40 m à 2,70 m :*

Toute cette zone est pratiquement dépourvue de mobilier. Le comblement est essentiellement constitué par de la terre, de l'argile, des pierres et des tegulae.

— *Couche 3, de 2,70 m à 3 m :*

A partir de 2,70 m, on rencontre une couche de terre noire avec quelques tegulae et, jusqu'à 3 m, le mobilier est beaucoup plus dense que dans les couches précédentes, il est aussi plus varié. Il s'agit de tessons de céramique, d'objets en fer, de fragments de calcaire, de marbre et d'os. Entre 2,70 m et 2,90 m se trouvaient, éparpillées sur toute la surface, 10 monnaies. A 2,70 m est également découverte une boucle d'oreille en or.

— *Couche 4, de 3 m à 4,20 m :*

A 3 m la couche de terre noire disparaît, pour faire place, comme dans la couche 2, à des pierres dont certaines assez grosses, des briques, tegulae et imbrices mêlées à de la terre jaunâtre. Cette couche a livré quelques tessons, des objets en fer et des os. Vers 3,60 m est trouvée la quatorzième monnaie.

— *Couche 5, de 4,20 m à 4,60 m :*

De 4,20 m jusqu'au fond du puits, sur une épaisseur assez faible donc, se trouve la couche la plus riche, dans de la terre jaunâtre mêlée à de la terre noire, avec pierres, briques, tegulae et imbrices. Entre 4,20 m et 4,40 m sont découvertes les deux dernières monnaies. Reposant sur le fond, on a pu remarquer des traces de charbon de bois, dont les

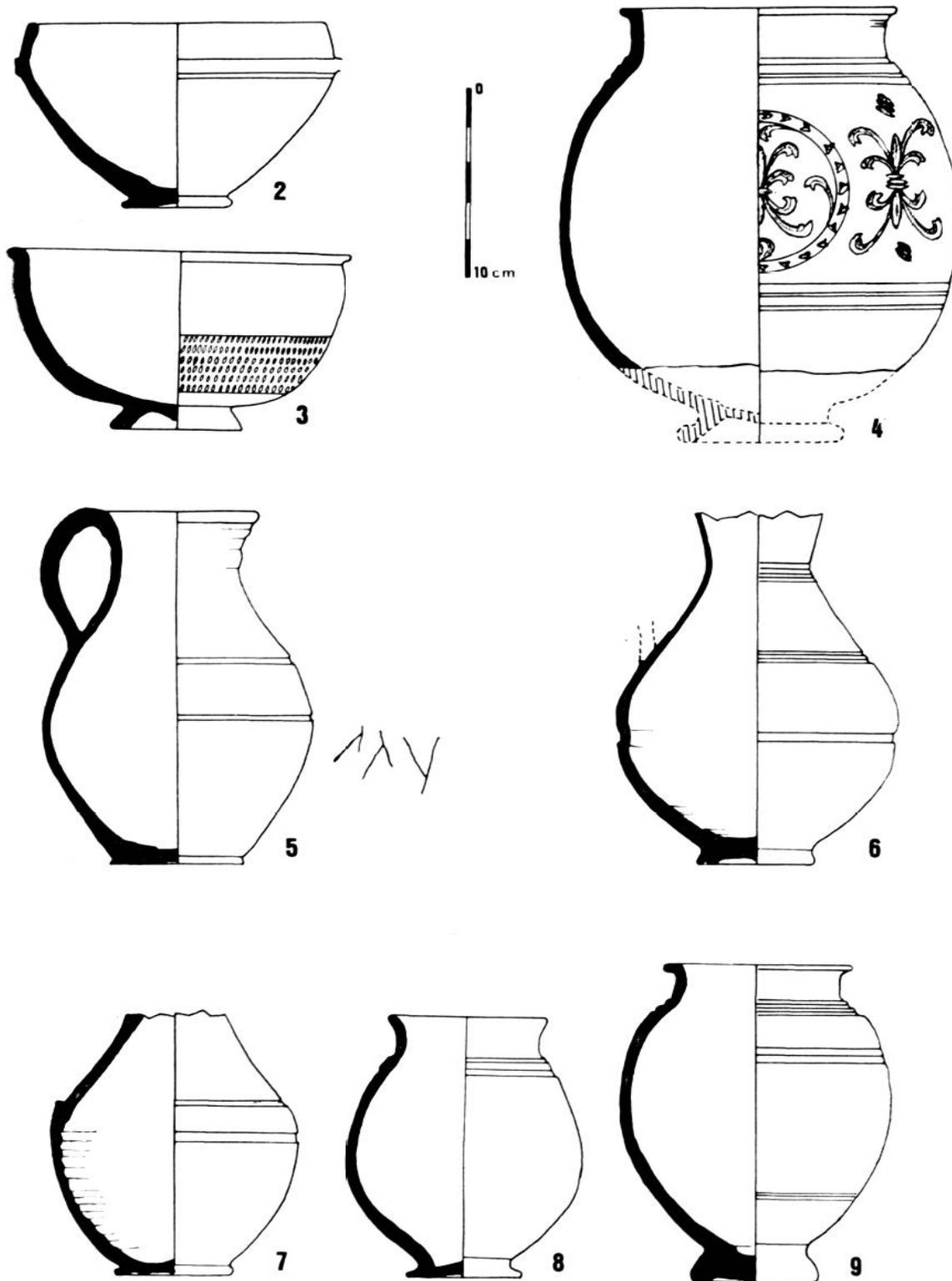


PLANCHE N° 2  
La céramique.

plus gros morceaux n'avaient pas plus de 0,015 m de diamètre et 0,020 m de longueur.

*Remarque sur la répartition des objets :*

Lorsqu'il s'est agit de recoller les tessons qui se raccordaient entre eux, nous nous sommes aperçus à plusieurs reprises qu'à une même poterie appartenait des tessons de la couche 3, 4 et 5. Ce qui indique que le comblement s'est effectué au moins pour ces trois couches en une seule fois ; cette constatation a été faite en particulier pour les vases n° 10, 11 et 12.



### LE MOBILIER <sup>3</sup>

#### LA CÉRAMIQUE.

En dehors du tesson n° 1, découvert dans la couche 1, à faible profondeur, tous les tessons trouvés dans les couches 3, 4 et 5 forment un ensemble homogène bien daté du troisième quart du III<sup>e</sup> siècle par les monnaies.

#### SIGILLÉE ET IMITATIONS

1. — *Fragment de vase Drag. 37*. Pâte et couverte orangées. Ove rectangulaire à deux bordures avec bâtonnet à droite<sup>4</sup>. Les lignes séparatives verticales sont constituées par de petits points serrés. Le décor composé de panneaux comprend un motif géométrique<sup>5</sup> surmonté d'un animal courant à gauche<sup>6</sup>. A droite, une Vénus anadyomène<sup>7</sup> sous une arcade<sup>8</sup>. L'ove, le motif géométrique et l'arcade sont des motifs caractéristiques du potier *Iullinus* qui a travaillé à Lezoux entre 160 et 190<sup>9</sup> (*Non figuré*).

2. — *Bol tronconique* à rebord légèrement rentrant. La base étroite est en bourrelet. La collerette, placée à la limite du rebord et de la panse, est brisée. La pâte orangée, légèrement micacée, contient un dégraissant fin en faible proportion. La couverte brun rouge, brillante mais en partie disparue, est comparable à celle des céramiques dites à l'éponge<sup>10</sup> (*Pl. n° 2 et pl. n° 3*).

3. — *Bol Drag. 37*, guilloché sur une hauteur de 3 cm. La pâte orangée micacée contient un dégraissant quartzueux moyen, en faible proportion, avec quelques gros cristaux<sup>11</sup> (*Pl. n° 2 et pl. n° 3*).

---

3. Le mobilier découvert a été déposé à la Direction des Antiquités Historiques et les objets présentant un intérêt particulier sont exposés au musée de l'Evêché à Limoges. Le puits a été entièrement recomblé.

4. J.A. STANFIELD et G. SIMPSON, *Central gaulish potters*, Londres, 1958, p. 221, fig. 36, ove n° 2. Cet ouvrage sera désormais cité : *C.G.P.*

5. *C.G.P.* p. 221, fig. 36, détail n° 1.

6. F. OSWALD, *Index of figures types on terra sigillata*, Liverpool, 1936-1937, probablement n° 1619 ou 1626. Ce lion se retrouve au-dessus du même motif dans STANFIELD, *C.G.P.*, tesson n° 3, planche 125.

7. F. OSWALD, *op. cit.*, n° 278 (DÉCH. 173), Lezoux, Trajan.

8. *C.G.P.* p. 221, fig. 36, motif de la colonne n° 5, caractéristique de *Iullinus*.

9. *C.G.P.* p. 220-223.

10-11. F. OSWALD et T.D. PRICE, *An introduction of the study of terra sigillata*, Londres, 1966, planche 75, n° 4. La zone décorée est plus basse et le fond plus étroit.

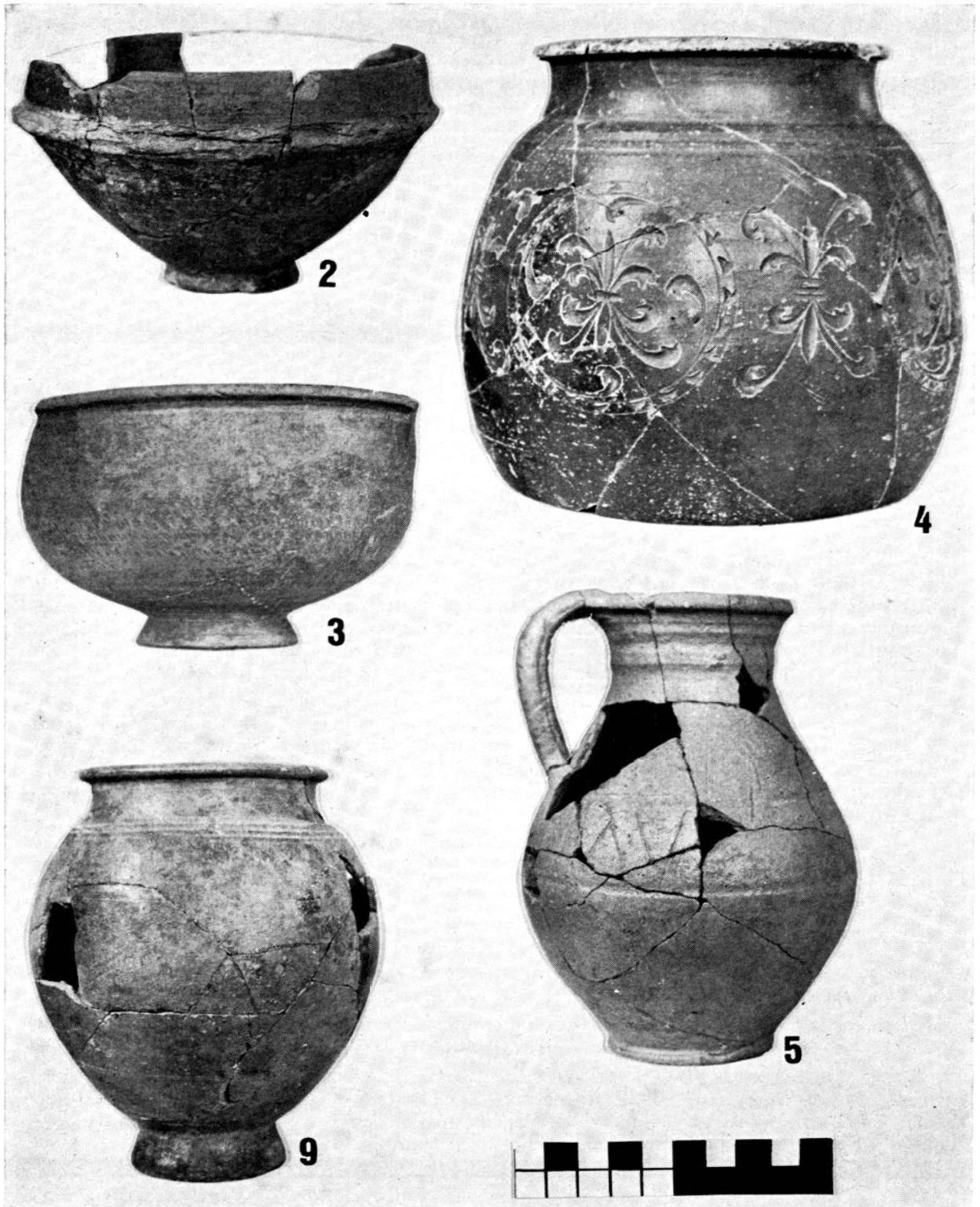


PLANCHE N° 3  
Photos d'une partie de la céramique.

4. — Vase *Déchelette* 72, présentant un rebord roulé, un col cylindrique et une panse ovoïde. La partie inférieure manque ; la cassure suit les sillons internes du tournassage ; ce détail, associé à des traces de calcination encore visibles dans la partie inférieure du décor, fait penser à un éclatement sous l'action du feu. Ce décor, excisé, est limité par deux séries de traits faits au tour. Deux motifs sont représentés trois fois sur le pourtour de la panse. L'un est inscrit dans deux cercles concentriques réguliers, probablement tracés à l'aide d'un gabarit ou d'un compas et représente une double fleur stylisée. L'autre est semblable mais il est plus étiré en hauteur ; le centre en particulier est composé de trois incisions au lieu d'une seule pour le motif inscrit. La pâte, légèrement micacée, est gris noir dans la masse, jaune paille près des surfaces sur une épaisseur de 0,2 cm. Le dégraissant fin est peu abondant et la couverte orangée plus brillante à l'extérieur qu'à l'intérieur<sup>12</sup> (*Pl. n° 2 et pl. n° 3*).

Les vases n° 2, 3 et 4 sont des productions tardives de la céramique sigillée. La couverte irrégulière a perdu le brillant des belles productions des I<sup>er</sup> ou II<sup>e</sup> siècle. Les pâtes, mal travaillées, ne sont plus aussi fines.

### CÉRAMIQUE COMMUNE

#### *Cruches micacées :*

5. — Cruche ovoïde au rebord roulé, en faible saillie vers l'extérieur. Le pied est constitué par un bourrelet peu élevé. L'anse, décorée de deux rainures, s'attache sur le col. La panse est ornée de deux traits en creux entre lesquels s'inscrit un graffite. L'intérieur est recouvert d'un dépôt noir brillant. La pâte, jaune-orangé, contient un dégraissant quartzeux fin peu abondant. La surface externe est recouverte de mica (*Pl. n° 2 et pl. n° 3*).

6. — Cruche dont la courbure de la panse est plus accusée, proche de la sphère. Le col évasé manque en partie. Une bande en creux au plus grand diamètre et deux séries de traits la décorent. Le pied en couronne est peu élevé. La pâte orangée, identique à celle du n° 5, est également recouverte de mica sur la surface extérieure (*Pl. n° 2*).

7. — Cruche semblable au n° 5. Seul le pied en couronne en diffère (*Pl. n° 2*).

Les n° 5 et 7, de forme élancée, se distinguent du n° 6, ventru et de pied différent. Le n° 5 correspond à une forme répertoriée par Hatt<sup>13</sup>. Toutes les trois ont le même type de rainures, la même pâte, une couverte micacée semblable et proviennent sans doute du même atelier. La céramique à couverte micacée est répandue du I<sup>er</sup> au III<sup>e</sup> siècle<sup>14</sup>.

12. J. DÉCHELETTE, *Les vases céramiques ornés de la Gaule romaine*, Paris, 1904, t. II, p. 312, Lezoux. Un vase à décor excisé de la même forme a été signalé à Nérès (Allier) dans les couches immédiatement antérieures aux invasions du III<sup>e</sup> siècle : J. GOURVEST, *Etude de céramologie II*, dans *Ogam*, t. XXI, 1969, fasc. 1-6, p. 212. Les décors excisés curvilignes semblent peu fréquents. Mlle C. BEMONT nous signale cependant quelques tessons de ce type dans les collections Plicque au musée des Antiquités Nationales à Saint-Germain. Deux tessons de vase ovoïde provenant de Vichy présentent un décor assez semblable au nôtre (n° 49755). Un autre décor comparable provient de Lezoux (n° 66501).

13. J.J. HATT, *Aperçus de l'évolution de la céramique commune gallo-romaine*, dans *R.E.A.*, t. II, n° 1-2, 1949, p. 100-128, planche XIII, n° 23.

14. M. LABROUSSE, *Toulouse antique*, Paris, 1968, p. 502. J. CABOTSE, *La villa gallo-romaine de Bonvert*, commune de Mably (Loire) dans *R.A.C.*, t. VII, fasc. 2, 1968, p. 134-138. J. GOURVEST signale un certain nombre de vases à couverte micacée trouvés à Châteaumeillant et à Nérès, qui sont datés du I<sup>er</sup> et du III<sup>e</sup> siècle. J. GOURVEST, *Etudes de céramologie*, dans *Ogam*, t. XIX, 1967, p. 452-454 et t. XXI, 1969, p. 218-225. Aucune des formes ne correspond à celles rencontrées ici.

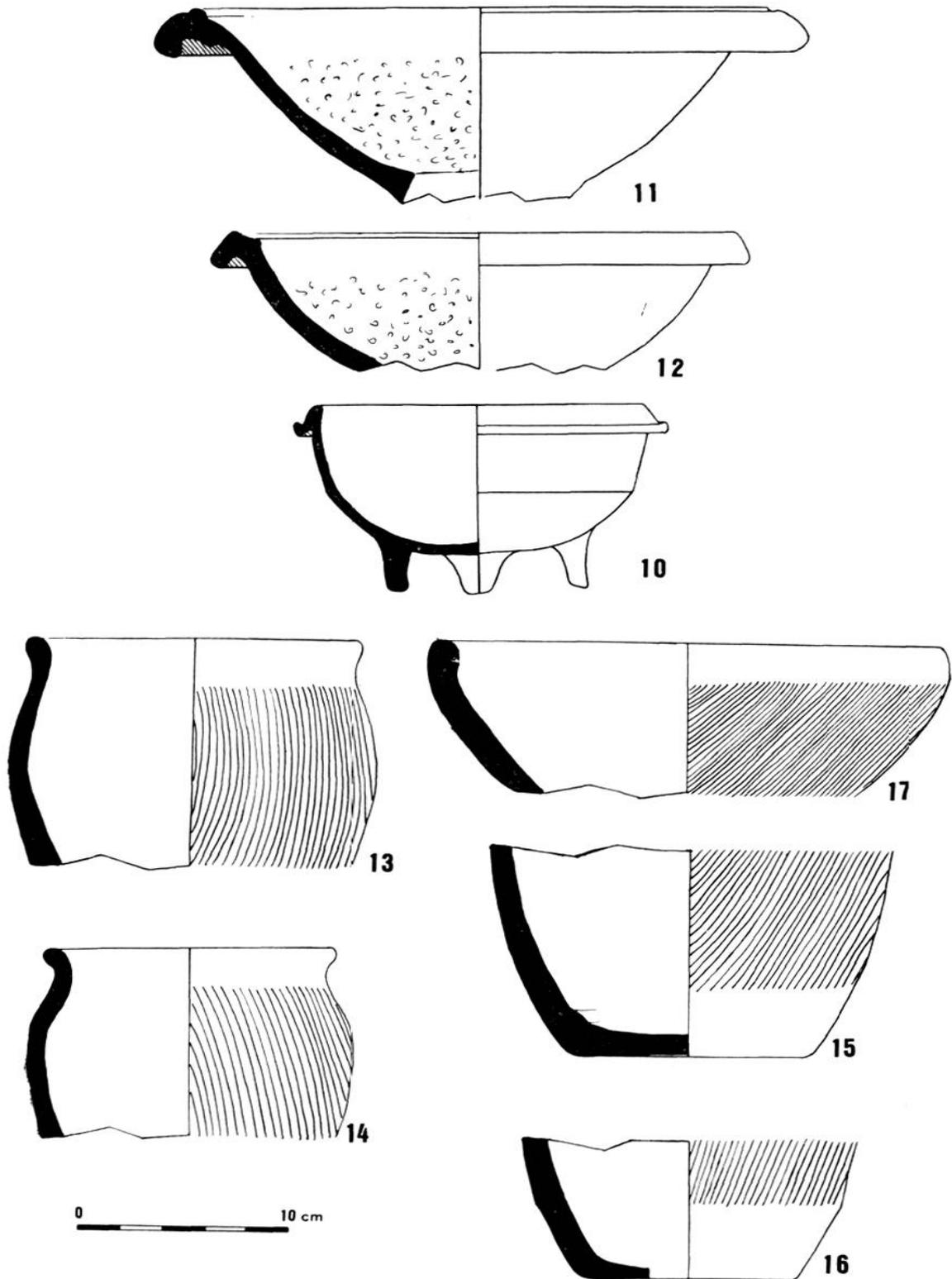


PLANCHE N° 4  
La céramique.

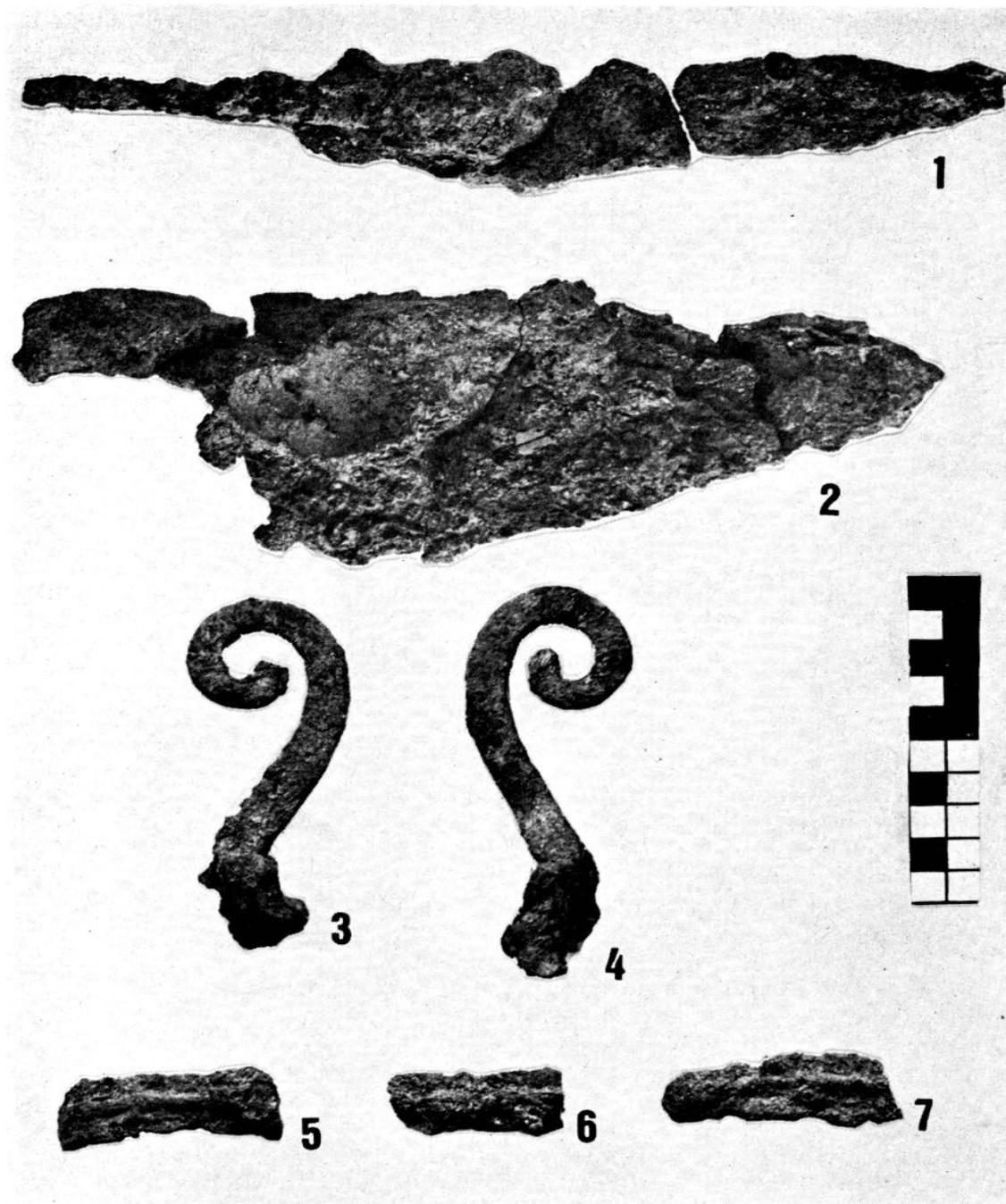


PLANCHE N° 5

1 : couteau ; 2 : Hachereau ; 3 et 4 : objets indéterminés ; 5, 6 et 7 : fragments de joint de canalisation en bois. L'échelle est commune à tous les objets.

*Pots ovoïdes :*

8. — Pot ovoïde à rebord évasé et légèrement roulé. La panse, dissymétrique, a son diamètre maximum plus près du pied que du col. L'épaule, assez bien marqué, est souligné par deux traits en creux. La pâte beige clair, légèrement rosée, contenant un peu de mica et quelques rares grains de quartz, est recouverte d'un engobe orangé (*Pl. n° 2*).

9. — Pot ovoïde à rebord court cylindrique et roulé, avec épaule marqué, souligné de deux traits en creux. La panse est ornée de deux groupes de trois traits fins. Le pied est étroit. La pâte gris bleu lustrée est légèrement micacée et contient un dégraissant quartzeux (*Pl. n° 2 et pl. n° 3*).

*Tripode :*

10. — Marmite tripode à lèvre pendante extérieurement et retournée en gouttière. La panse légèrement carénée est recouverte de mica sur sa partie supérieure externe. La pâte brun-jaunâtre contient d'abondants cristaux de quartz grossiers. Les pieds sont pleins et pincés (*Pl. n° 4*).

*Mortiers :*

11. — Mortier à lèvre pendante extérieurement. La pâte, rouge orangée grossière contient quelques gros cristaux de quartz. L'intérieur est recouvert de grains de quartz moyens (*Pl. n° 4*).

12. — Mortier à lèvre pendante extérieurement. La pâte rouge brique contient un dégraissant quartzeux abondant. L'intérieur est recouvert de gros cristaux de quartz<sup>15</sup> (*Pl. n° 4*).

Les vases de cette série sont de la qualité de ceux classés dans la sigillée : la pâte a un dégraissant fin ; la finition et la cuisson sont soignées. Le soin apporté à la confection des vases ovoïdes se traduit également par la forme de leur pied et la présence de rainures comme sur les cruches de la série précédente.

*Vases peignés :*

13. — Fragment de pot ovoïde, présentant un col court très large et un rebord légèrement roulé vers l'extérieur. La panse est peignée verticalement et superficiellement. La pâte micacée rouge orangé est grise en surface, avec un dégraissant fin en quantité moyenne (*Pl. n° 4*).

14. — Pot ovoïde à col court très large et rebord roulé extérieurement. La pâte gris-bleu, très cuite, contient un dégraissant quartzeux moyen abondant. Le peignage oblique est large et profond (*Pl. n° 4*).

15. — Fond de pot à base portante, très légèrement concave. Le peignage oblique est large et superficiel. La pâte gris-bleu micacée contient un dégraissant quartzeux moyen abondant (*Pl. n° 4*).

16. — Fond de pot à base portante plane. Le peignage oblique est large. La pâte gris clair, grossière, contient un dégraissant quartzeux moyen abondant (*Pl. n° 4*).

17. Jatte à lèvre arrondie légèrement rentrante. Le peignage oblique est très fin. La pâte gris clair est grossière et contient un dégraissant quartzeux moyen en grande quantité. La surface est noire à l'intérieur et gris noir à l'extérieur (*Pl. n° 4*).

— Deux tessons non dessinés appartiennent à un rebord de jatte de même forme que la jatte n° 17 et à un rebord de pot ovoïde. Tous deux possèdent une pâte absolument identique à celle du n° 13.

---

15. Les profils des rebords des mortiers s'apparentent à ceux figurés dans la planche 12 de HATT, *op. cit.*, p. 119.

La forme de ces récipients est comparable à la céramique locale de la Tène III<sup>16</sup>. Les pots ont le même rebord légèrement évasé et court, à ouverture large. La courbure de la panse est peu prononcée. La base portante ne comporte pas d'aménagements. Les jattes ont le même rebord rentrant. L'ensemble de cette céramique possède une pâte très grossière et non tournée. Elle diffère cependant de la céramique de la Tène par une cuisson plus prononcée, donnant à la pâte une couleur gris bleuté. Le peignage est régulier, légèrement en oblique ou vertical, large ou plus resserré.

#### Divers :

De plus, il a été recueilli divers tessons isolés parmi lesquels figurent des fragments de vases décorés à la molette et un tesson provenant d'un gobelet à dépressions, revêtu d'une couverte orangée à reflets métallisés. Notons également quelques tessons à pâte fine, grise, à couverte noire très brillante.

#### VERRERIE.

18. — *Petit fond vert clair*. Le pied se présente sous la forme d'un bourrelet de section légèrement polygonale.

19. — *Bol vert clair*, présentant de nombreuses bulles et filandres. Le bord est légèrement évasé et coupé en biseau. Le fond, légèrement concave, est en courbe continue avec la panse. Deux traits flous, tracés à la pointe, constituent le décor<sup>17</sup> (Pl. n° 6, fig. 1).

20. — *Divers fragments*, dont un déformé par la chaleur.

#### BOUCLE D'OREILLE EN OR.

21. — Elle est composée d'un fil d'or de 2 mm d'épaisseur maximum dans sa partie centrale où elle est légèrement striée. L'attache est constituée par une extrémité effilée qui devait être maintenue par l'autre extrémité en forme de crochet<sup>18</sup> (Pl. n° 6, fig. 2).

#### OBJETS MÉTALLIQUES.

22. — *Couteau à dos droit*, légèrement convexe et tranchant, en mauvais état de conservation. La soie part du milieu de la hauteur de la lame (Pl. n° 5, fig. 1).

23. — *Hachereau triangulaire* en mauvais état. Le manche cylindrique, conservé sur 5 cm se trouve dans le prolongement de la lame<sup>19</sup> (Pl. n° 5, fig. 2).

24. — *Deux objets indéterminés* en forme de volute<sup>20</sup> (Pl. n° 5, fig. 3 et 4).

---

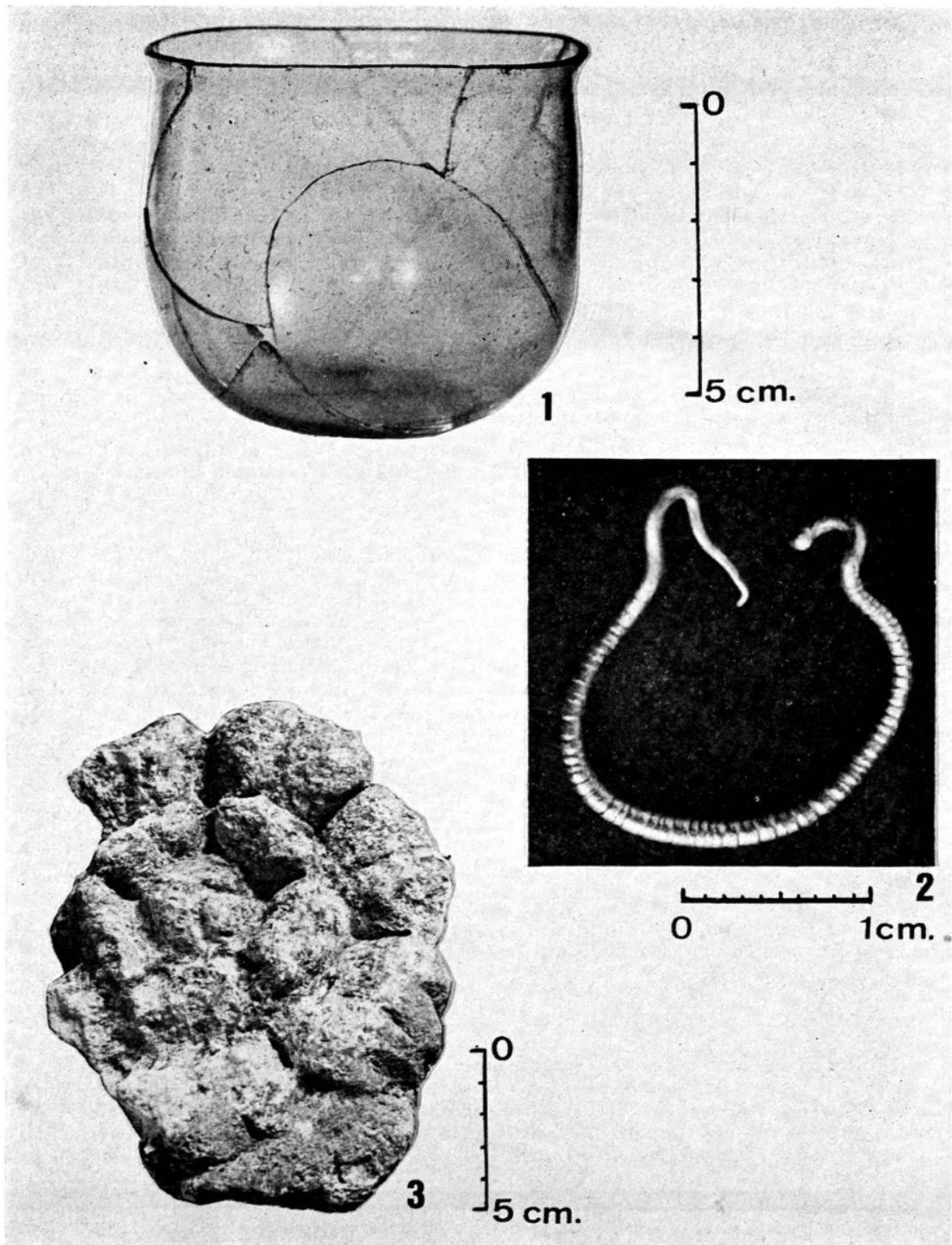
16. La résurgence de cette céramique a été notée sur de nombreux sites. G. FOUET, *La villa gallo-romaine de Montmaurin, Gallia*, suppl. n° XX, 1969, p. 244. Il a été trouvé de cette céramique à Limoges dans d'autres puits non encore publiés et au lieu-dit « Chez Roger » ; Equipe régionale limousine du G.A.A. du T.C.F., *Le site gallo-romain de « Chez Roger », commune de Saint-Priest-sous-Aixe, B.S.A.H.L.*, t. XCVI, 1969.

17. MORIN-JEAN, *La verrerie en Gaule sous l'empire romain*, Paris, 1923, forme 73. C. ISINGS, *Roman glass from dated finds*, forme n° 96.

18. Elle est du même type que celle découverte à Lyon.

19. Un hachereau de même type est signalé à Compiègne : B. HOFFMANN, *La quincaillerie antique, T.C.F.* notice n° 14, planche 1, n° 33.

20. Ces objets sont peut-être à rapprocher des supports de *tintinnabula* découverts à Grimault (Yonne), *Gallia*, t. XIV, 1956, p. 315.



## PLANCHE N° 6

1 : gobelet en verre ; 2 : boucle d'oreille en or ; 3 : rosace en calcaire.

25. — *Un joint de canalisation en bois en cinq fragments très oxydés et déformés. Chaque extrémité tranchante pénétrait dans le bois, tandis qu'un bourrelet médian l'empêchait de pénétrer plus d'un côté que de l'autre*<sup>21</sup> (Diamètre approximatif : 0,09 m. — *Pl. n° 5, fig. 5, 6 et 7*).

26. — *Objets non représentés :*

- Deux fragments de plaque avec trace de clous (cercles de seaux ?).
- Une patte de fixation en T.
- Un anneau en fer de 3,8 cm de diamètre.
- Quinze clous de différentes dimensions.

#### OSSEMENTS.

Les couches 3 et 5 ont livré 40 ossements, appartenant, par ordre décroissant de fréquence à des pores, des bœufs, des moutons et des chevreux. Certains gros os (bœuf) portent des traces d'incisions profondes et semblent avoir été brisés volontairement. Le nombre réduit d'ossements ne permet pas une étude statistique, mais les proportions de chaque espèce sont à rapprocher de celles rencontrées sur d'autres sites<sup>22</sup>.

#### ROSACE EN CALCAIRE.

Une rosace en calcaire a été trouvée dans la couche 3. Elle est formée de trois couronnes de pétales dont les diamètres respectifs sont de 15 cm, 7,5 cm et 3,2 cm. Les pétales, en nombre impair, sont au nombre de trois pour le cœur de la rosace, cinq pour la deuxième couronne et sept pour la couronne extérieure (*Pl. n° 6, fig. 3*).

#### BRIQUES ET TUILES.

Parmi des fragments de tuiles à rebord, de tuiles courbes, de pilettes d'hypocauste rondes ou carrées contenus dans toutes les couches à partir de 1 b, se trouvait un certain nombre de briques de revêtement striées sur une face. Toutes ces briques ont deux trous de fixation situés vers le milieu de chaque petit côté. Notons la constante de leurs dimensions (environ 31 × 36), bien que les quatre modèles qu'il a été possible de reconstituer diffèrent par la pâte et la forme des stries.

### CONCLUSIONS

Le comblement du puits est bien homogène dans les cinq couches qui y ont été observées. Deux d'entre elles (couche 3, de 2,70 m à 3 m et couche 5, de 4,20 m à 4,60 m) ont livré un mobilier particulièrement abondant, daté par les 16 monnaies du troisième quart du III<sup>e</sup> siècle. De ce fait, la céramique découverte présente un intérêt certain et nous fait connaître les formes en usage à cette époque, à Limoges. Trois groupes sont à distinguer dans les ensembles que nous avons étudiés :

1°) La céramique sigillée qui, comme nous l'avons remarqué, ne possède plus les qualités des productions des deux premiers siècles.

21. Des joints de même type se rencontrent assez fréquemment, par exemple à Vertillum (Côte-d'Or), Hofheim (Allemagne), Guiry-Gadancourt (Seine-et-Oise), B. HOFFMANN, *op. cit.*, notice n° 16, planche XII, n° 8-9-11. G. FOUET, *op. cit.*, p. 141, fig. 65, p. 146-147. Un joint de même forme et de même diamètre fut récemment découvert à Saint-Romain-en-Gal : J. et R. CHALAVOUX, *Joint de canalisation en bois*, dans *Revue Archéologique de Narbonnaise*, t. IV, 1971, p. 174-175.

22. J.J. HATT, *Histoire de la Gaule romaine*, Paris, Payot, 1970, p. 226.

2°) La céramique commune que nous appellerons *fine*. Nous sommes probablement en présence de productions régionales ayant connu une assez grande diffusion. Les différents types de vases se retrouvent en maints endroits et tous traduisent le soin apporté à leur finition ; leur technique de fabrication n'a rien à envier aux sigillées qui leur sont contemporaines.

3°) La céramique locale grossière. Les formes peignées de la Tène III réapparaissent, après une éclipse du 1<sup>er</sup> au 11<sup>e</sup> siècle. Notons que cette céramique grossière est cuite à feu réducteur, alors que la céramique commune fine est généralement cuite à feu oxydant.

Le comblement du puits a été volontaire. Quelques traces de charbon de bois laissent à penser que le puits a peut-être été comblé à la suite de l'incendie des constructions qui devaient l'entourer et dont il subsiste sur le terrain cette épaisse couche de mortier pulvérulent contenant quelques tessons et des fragments d'enduits peints. Peut-être sommes-nous en présence, une nouvelle fois, d'une des marques que les grandes invasions de 275 ont laissées sur notre sol<sup>23</sup>.

Limoges antique est particulièrement riche en puits. Il en a été trouvé plusieurs à l'usine à gaz en 1926 et 1951. A l'est de l'avenue de la Révolution, deux puits ont été découverts en 1940, 1941, un dans la rue Croix-Verte, un à la tannerie Pariset, un avenue du Midi et plusieurs à la villa de Sainte Claire<sup>24</sup>. D'autres découvertes récentes viennent compléter cette liste : un puits, rue de l'Hôpital<sup>25</sup>, trois à l'emplacement de la clinique Chénieux<sup>26</sup>, un rue Croix-Verte et six entre l'avenue Baudin et la rue Ferdinand-Buisson. Le puits de la rue Croix-Verte et l'un des six de l'avenue Baudin ont été fouillés en 1972.

La densité de ces puits est d'autant plus étonnante que nous savons que la ville était alimentée par plusieurs aqueducs, parmi lesquels les aqueducs d'Aigoulène et de Beaubreuil.

Liliane BERLAND et Guy LINTZ.



#### ANNEXE

#### ETUDE DES MONNAIES

par Jean-Louis ROCHE

En plus du matériel céramique, ce puits a livré 16 monnaies dont la répartition se fait comme suit :

Couche 1, monnaies 1 à 3.

Couche 3, monnaies 4 à 13.

Couche 4, monnaie 14.

Couche 5, monnaies 15 et 16.

23. Pour toutes ces découvertes, voir Jean PERRIER, *Carte archéologique de la Gaule romaine, département de la Haute-Vienne*, fasc. 14, C.N.R.S. 1964, p. 62.

24. *Gallia, Informations archéologiques*, t. XXV, 1967, p. 323.

25. *B.S.A.H.L.* 1965, p. 346-347 ; 1966, p. 168 et 174. *Gallia, Informations Archéologiques*, t. XXIII, 1965, p. 385 et t. XXV, 1967, p. 323-324.

26. Jean PERRIER, *op. cit.*, p. 60.

- N° 1 - CLAUDE II. — AE *Antoninianus* local, buste radié à droite (DIVO CLAV) DI0. — Recto : (CONSCRA)TI0. Aigle aux ailes déployées à droite. — R.I.C., V, 1st part, p. 234, 266. 1,05 g. — Depuis 270.
- N° 2 - TETRICUS-I. — AE *Antoninianus* local, buste radié à droite illisible. — Recto : Personnage féminin debout à gauche, tenant un sceptre. — Monnaie frustre. 1,25 g. — 268-273.
- N° 3 - TETRICUS I. — AE *Antoninianus* local, buste radié à droite illisible. — Recto : (P) A (X AVG). La Paix debout à gauche, tenant une fleur et un sceptre. — Monnaie frustre. 1,125 g.
- N° 4 - AURELIEN. — AE *Antoninianus*, avec trace d'argenture. Buste radié à droite (IMP AV)RELIANV(SP F AVG). — Recto : Illisible. — Monnaie partiellement très oxydée. 1,215 g. — 270-276.
- N° 5 - GALLIEN. — AE *Antoninianus*. Tête radiée à droite GALLIENVS AVG. — Recto : SOLI CONS AVG Pégase Volant à droite, à l'exergue : A.R.I.C., V, 1st part, p. 155, 282. Cohen, 980. 2,90 g. — Frappée dans la première officine de Rome. — 260-268.
- N° 6 - AURELIEN. — AE *Antoninianus*. Buste radié à droite. (IMP AV)RELIAN (VS P F AVG). — Recto : Illisible. — Monnaie très oxydée. 1,700 g.
- N° 7 - TETRICUS-I. — AE *Antoninianus* local. Buste radié à droite. ( ) SV TETRI ( ). — Recto : Personnage féminin debout de face. — Monnaie frappée sur un flan irrégulier. 1,37 g.
- N° 8 - TETRICUS-I. — AE *Antoninianus* local. Buste radié à droite ( )CV ( ). — Recto : Personnage féminin debout. — Monnaie frappée sur flan mince et irrégulier. 1,35 g.
- N° 9 - TETRICUS-I. — AE *Antoninianus* local. Buste radié à droite (IMP C TET (RIC) VS P F AVG. — Recto : Illisible. — Monnaie frappée sur un flan grossier. 2,60 g.
- N° 10 - CLAUDE II. — AE *Antoninianus*. Buste radié, cuirassé à droite. (IMP C) CLAVDIVS AVG. — Recto : (MARS) VLTO(R). Mars nu, marchant à droite, tenant une épée et un trophée. — R.I.C, V, 1st part, p. 216, 66. Cohen, 160. 2,015 g.
- N° 11 - CLAUDE II. — AE *Antoninianus*. Buste radié et cuirassé à droite. (IMP CL)AVDIVS AVG. — Recto : GENIVS EXERCI. Le Génie des Armées, debout à gauche tenant une patère et une corne d'abondance. — Dans le Champ : Z. — Monnaie provenant de la sixième officine de Rome. — R.I.C., V, 1st part, p. 215, 48. Cohen 114. 2,50 g.
- N° 12 ? . — AE *Antoninianus* local, ou simple pastille de bronze. — Poids : 0,42 g.
- N° 13 - TETRICUS I. — AE *Antoninianus* local. Buste radié et cuirassé à droite ( ) CVS P F AVG. — Recto : Illisible. 1,71 g.
- N° 14 - TETRICUS II. — AE *Antoninianus* local. Buste radié et drapé à droite ( ) VS ( ). — Recto : Personnage féminin, debout de face, tenant son vêtement de la main gauche et tendant une fleur de la droite, (type de Spes). 1,735 g.
- N° 15 - TETRICUS I. — AE *Antoninianus* local. Buste radié à droite ( ) TE ( ). — Recto : Personnage debout. 0,56 g.
- N° 16 ? . — AE *Antoninianus* Illisible. — Recto : Illisible. 1,59 g.

L'étude de ce petit ensemble de monnaies ne permet aucune conclusion définitive quant à la chronologie des couches archéologiques. On peut cependant remarquer qu'aucune pièce n'est postérieure à la réforme d'Aurélien, qui eut lieu en 273 ; les deux monnaies de cet empereur ayant été frappées avant cette date (n° 4 et n° 6). D'autre part, la monnaie de Gallien (n° 5), qui est la plus ancienne ne donne pas une datation précise. En outre, les quatre couches qui ont livré du matériel recelaient des monnaies locales des Tetricus ; ce fait ferait pencher pour une datation de l'ensemble des cinq couches du troisième quart du III<sup>e</sup> siècle. Notons cependant que les monnaies locales des Tetricus ont continué à être frappées jusqu'en 280, c'est-à-dire sept ans après la réforme d'Aurélien (cf. LE GENTILHOMME Pierre, *Mutations de l'argent au III<sup>e</sup> siècle* dans *Métaux et Civilisations*, vol. I, 1946, n° 6, p. 113-127).

Ces monnaies n'apportent donc rien à la chronologie, mais peuvent par leur densité donner des indications sur l'histoire du site : par exemple, il est permis de penser que la couche 3, qui, en quelques vingt centimètres recèle la majorité des pièces, correspond à une catastrophe locale (invasion, incendie ?), surtout si cette hypothèse est confirmée par la densité de la céramique.

*Abréviation employée dans la partie catalogue :*

R.I.C. — Roman Imperial Coinage, ed. by Harold MATTINGLY and Edward SYDENHAM ; et plus particulièrement le volume V, 1<sup>re</sup> partie. dû à Percy H. WEBB, London, 1927 (Réimp. 1968).